

« Faire vivre la laïcité » sous la direction de Alain Seksig

Préface Elisabeth Badinter

Edition Le Publieur mai 2014¹

Il n'est pas de jour où les défaillances organisationnelles de l'Université publique française soient soulignées, sans aménité, et où des atteintes au principe de laïcité dans ces enceintes soient dénoncées dans la presse.

Si vous souhaitez être davantage informé sur les liens complexes qui unissent l'enseignement supérieur et la laïcité, et si vous vous interrogez sur les voies et moyens qui pourraient favoriser voire générer une harmonie de bon aloi dans les lieux d'études et de recherche en France, n'hésitez pas à vous procurer ce bel ouvrage « Faire vivre la laïcité ».

Œuvre collective conçue par les membres de la mission laïcité du Haut Conseil de l'intégration², elle comporte une analyse de l'application du principe de laïcité dans les universités et une série de propositions pour rétablir dans les établissements d'enseignements supérieur et sur leur campus la sérénité indispensable pour la divulgation de la connaissance et pour la recherche.

De surcroît cet ouvrage permet de divulguer largement le cycle des conférences qui ont eu lieu sous l'égide du HCI au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris sur des thèmes aussi divers que « la pédagogie de la laïcité à l'école », « l'appréhension du fait religieux et la neutralité laïque en entreprise » ou bien « la neutralité religieuse et le principe de laïcité à l'hôpital public » ou encore « la laïcité, nom féminin »

Ces travaux ont été réalisés entre 2010 et 2013 avant que le HCI ne laisse sa place à l'Observatoire de la laïcité. Grace aux éditions Le Publieur ils sortent de la confidence dans laquelle les pouvoirs publics souhaitaient les cantonner.

Outil de formation et mine d'informations ce livre s'adresse à tous ceux qui ont la volonté de rendre plus concret la démarche des laïques.

¹ Le Publieur 4, rue Jules Chaplain 75006 Paris - www.lepublieur.com

² Le HCI créé en 1989 par le gouvernement Rocard a été dissout par le gouvernement Ayrault en décembre 2013

Bernard FERRAND